

chaussures et leurs vêtements. La demande touchant les automobiles a été acceptée. La question des chaussures est sérieusement étudiée. Et, en ce qui concerne les textiles et les vêtements, tout ce que je peux vous dire c'est que les considérations internationales auront une grande importance dans notre décision.

L'an dernier, les Canadiens avaient réclamé un meilleur accès pour les produits canadiens. Nous attendons toujours des résultats.

En toute franchise, il deviendra de plus en plus difficile d'envisager favorablement d'autres demandes commerciales de la Corée tant que nous ne serons pas encouragés par de nouvelles percées dans certains des secteurs que nous tentons si fort de pénétrer - des secteurs dans lesquels nous sommes incidemment entièrement confiants de pouvoir livrer concurrence.

Permettez-moi de mentionner certains points précis. La Corée applique actuellement un droit de 20 % sur nos exportations de bois d'oeuvre résineux, bien que ses ressources forestières soient minces et qu'elle ait une sérieuse pénurie de logements. Elle impose un tarif de 40 % sur nos graines de canola, et interdit ouvertement les importations d'huile de canola. Dans les faits, elle interdit également l'importation de luzerne déshydratée, élément qui a prouvé sa valeur nutritive dans les aliments pour animaux, malgré un manque général de fourrages locaux. Pour le Canada, la pénétration de ces marchés et l'exploitation des débouchés qui s'offrent à nombre de nos articles manufacturés sont essentielles pour redresser l'équilibre de nos échanges et pour relever le pourcentage des produits à valeur ajoutée dans nos exportations vers la Corée.

Sur la question de l'accès aux marchés, je suis heureux de noter que la Corée n'a pas tardé à appuyer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. Pour que ces nouvelles négociations soient couronnées de succès, elles doivent recevoir l'entière participation de nouveaux pays industriels comme la Corée. Ces pays, à ce qu'il me semble, doivent accepter d'assumer les obligations et responsabilités prévues à l'Accord général en échange d'un meilleur accès aux marchés.

Mon sous-ministre adjoint à la politique économique et commerciale, M. Reid Morden, dirigera une délégation qui se rendra à Séoul au début de novembre pour discuter de nos préparatifs pour la prochaine série de négociations. Étant donné l'importance que nos deux pays attachent à leurs échanges réciproques avec les États-Unis et le Japon, je pense que nous pourrons trouver beaucoup de points en commun.